



# Avis de Course

## 2 Lions Regatta

### IND Fast en double



**Vendredi 14 au Dimanche 16 Avril 2017**

#### INSCRIPTIONS

- Jeudi 13 Avril - 15h à 18h
- Vendredi 14 Avril - 9h à 12h

#### PROGRAMME DES COURSES

##### Vendredi 14 Avril

- 13 h 00 : 1ère course de la journée

##### Samedi 15 Avril

- 10 h 30 : 1ère course de la journée

##### Dimanche 16 Avril

- 10 h 30 : 1ère course de la journée

#### REPAS OFFICIEL

- Samedi 15 Avril à 19h30

#### RÈGLES

Cette régata sera régie par:

- ✓ Les règles de courses à la voile I.S.A.F. 2017/2020
- ✓ Les prescriptions de la FFVoile
- ✓ Les règles des Classes et le présent avis de course
- ✓ Les instructions de course type et annexes aux IC
- ✓ Les numéros de voile doivent être conformes aux règles de classe.

#### CLASSES ADMISES ET INSCRIPTIONS

La régata est ouverte à tous les bateaux

##### DÉRIVEURS EN DOUBLE "IND FAST" AVEC UN RATING DE 1000 À 855

- Inscription exclusivement sur le site du club nautique <http://www.cnsr.fr>
- La régata est ouverte à tous les coureurs ayant une licence Club FFVoile mention « compétition », sans oublier de signer l'autorisation parentale pour les mineurs.

#### DROITS D'INSCRIPTIONS

- Les droits requis sont de 98€ par équipage. (- 25 ans 78 €) Les inscriptions doivent être faites sur le site Internet du C.N. St. Raphaël avant le 4 Avril 2017, majoration de 30 € pour les inscriptions après cette date. Chaque équipage devra présenter le certificat de jauge de son bateau à l'inscription.

#### INSTRUCTIONS DE COURSE ET PARCOURS

- Les parcours seront définis dans les IC et les annexes du CNSR qui seront affichés au panneau officiel du secrétariat selon la Prescription Fédérale.

#### CLASSEMENTS

- Le nombre de courses pour valider l'épreuve est de : 2
- Si 3 courses sont validées, le plus mauvais score sera retiré pour le classement général.

#### REMISE DES PRIX

- Le Dimanche 16 Avril à 18h au CN Saint Raphaël

#### DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

- La décision d'un équipage de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. Defait, les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques.
- En conséquence, l'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la manifestation.

#### ACCUEIL DES BATEAUX

- Le stationnement des remorques et matériels sera assuré sur des emplacements mis à disposition des concurrents. Le CNSR n'assurera en aucun cas la surveillance et ce stationnement est sous l'entière responsabilité des propriétaires.



**CLUB NAUTIQUE DE SAINT RAPHAEL**

26 place du club Nautique - 83 700 SAINT RAPHAEL  
04 94 95 11 66 - <http://www.cnsr.fr> - [regates@cnsr.fr](mailto:regates@cnsr.fr)

